

Réunion 30 mars 2021
en visioconférence

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres : Mmes BEAURENAUD, OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERFORINI,
BERNARD, BUCHETON, DEVOUCOUX, LAVALETTE, MAY, NOGUES

Membres excusés : MM. BONDOUX, PONSONNAILLE

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA

Assiste : Mme TOURNOIS, secrétaire

La Présidente remercie les participants à cette réunion une nouvelle fois réalisée en visio-conférence en raison des contraintes sanitaires liées à la crise du Covid-19.

La Présidente et les membres du Comité de Direction adressent un prompt rétablissement à Jean-Claude MEIGNEN suite à sa nouvelle hospitalisation.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe.

3. ADOPTION PV

⇒ Comité de Direction du 9 février 2021 paru sur le site internet du District le 16 février 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. MOT DE LA PRESIDENTE

4.1. Retour sur les Assemblées FFF

La Présidente revient sur l'Assemblée Générale Fédérale du vendredi 12 mars 2021 et informe que certaines modifications de textes votées ce jour-là auront une incidence sur les textes de nos structures en matière statutaire et réglementaire.

Une réflexion, éventuellement commune, devra être engagée pour proposer des modifications et adaptations en vue de nos prochaines Assemblées Générales.

En particulier, il y aura des choix à faire en matière de pouvoir pour les Assemblées Générales en visioconférence, en matière de compétences entre les AG et les Comités de Direction.

Il faudra de même revoir nos textes sur les groupements de jeunes et la convention-type, ainsi que la répartition de nos compétences entre Ligue et districts sur les ententes et les groupements ([voir Annexe sur les points de règlements](#)).

Assemblée FFF dématérialisée du 13 mars 2021 :

L'AG du 13 mars 2021 était consacrée à l'élection du prochain Comex. Noël LE GRAËT, Président sortant, a été réélu avec 73.02 % des voix contre 25.11 % à Frédéric THIRIEZ et 1.87 % à Michel MOULIN.

4.2. Retour sur le COMEX du 24 mars 2021

DÉCISION CONCERNANT LES COMPÉTITIONS AMATEURS

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées.

A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs.

Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

La situation des championnats de National 2 et de D2 Féminine suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF. Le Comex de la FFF a également arrêté définitivement les championnats nationaux (D2 futsal, U19 Féminine, U17 et U19 Nationaux, National 3) de même que l'édition 2020-2021 de la Coupe de France féminine.

La Présidente indique également que les élections de la LFA auront lieu le 30 avril prochain avec 2 listes menées par MM. Vincent NOLOGUES et Guy GLARIA.

4.3. CR réunion sur les flux Ligue-Districts

Contrats d'objectifs

Françoise VALLET fait part de la confirmation de la FFF du maintien de la somme globale de 25.931 € annuels pour notre district. Les discussions qui devaient avoir lieu cette année, sont reportées (pandémie, élections fédérales, et droits TV).

Correspondant informatique

La Ligue a lancé une offre d'emploi pour le poste de correspondant informatique dont le coût sera réparti entre la Ligue et les districts.

Convention ETR

Des discussions sont en cours entre la ligue et ses districts. Françoise VALLET suit et gère ce dossier.

5. POINT FINANCIER

5.1. Au niveau du District

La Trésorière, Sylvie OSBERY, établit un rapide point de la situation du District au 30 mars 2021 et indique que, cette année, plusieurs subventions ont été versées par rapport à la saison passée (apprentissage, service civique, Covid-19) ainsi qu'une exonération du montant de l'Urssaf sur les salaires. Elle annonce une baisse des charges due essentiellement à la baisse d'activité liée à la pandémie actuelle et les aides reçues pour le chômage partiel.

Il s'ensuit des échanges sur l'aide éventuelle à apporter aux clubs. La Présidente indique qu'une étude financière sera menée au sein de notre DNF en attendant d'éventuelles décisions prises par la FFF et la Ligue BFC.

Salariés :

Au vu du contexte sanitaire, le chômage partiel pour les quatre salariés a été prolongé pour les mois de Mars et Avril 2021.

5.2. Travaux

Fibre :

Alain ALDAX, en charge de cet important dossier, indique qu'après différents contacts pris avec Orange Pro et SFR Pro, les offres reçues ne correspondaient pas aux besoins du District.

Il s'est alors rapproché de la Direction des Services Informatiques (DSI) de la FFF qui a indiqué avoir démarché la société Orange pour obtenir une offre commerciale en direction des Ligues et des Districts. Cette offre très intéressante (79€/mois) a donc été retenue et contractée le 18 mars dernier.

Concernant les licences des équipements de sécurité « FORTINET » qui arrivent à échéance en mars 2021, il annonce qu'il était plus intéressant d'opter pour l'achat du boîtier pour 3 ans pour un montant de 3.600€, maintenance comprise.

Réfection du toit :

Après avoir contacté plusieurs entreprises, Alain ALDAX et Guy LAVALETTE présentent les différents devis reçus :

- Entreprise RENOV Couverture : 50.391,88 €
- Entreprise ARTISAN PLUS : 27.369,60 €
- Entreprise MANGEON : 63.005,03 €
- Entreprise LUTSEN : non reçu

Il faut préciser que pour ARTISAN PLUS, une partie de la toiture ne nécessite une réfection ce qui explique en partie l'écart de prix.

Après plusieurs échanges, la Présidente demande aux membres de valider l'un des 3 devis afin de lancer rapidement les travaux qui deviennent urgents. Le devis de l'Entreprise ARTISAN PLUS est retenu à l'unanimité.

Françoise VALLET remercie Alain ALDAX et Guy LAVALETTE pour leur important travail entrepris sur ces deux dossiers.

5.3. Dossier ANS

Pour la 3^{ème} année, la F.F.F. assure, au profit de ses clubs, la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport. La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions par rapport à ses priorités :

- aide à la relance de l'activité,
- diversification de l'offre de pratique,
- structuration du club,
- rôle éducatif, social et solidaire du football.

La campagne 2021 de subventionnement du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport (ANS) sera lancée début avril.

6. ANIMATIONS FIN DE SAISON

4 6.1. Formules Critériums/tournois (à confirmer) Séniors et Jeunes

Suite à la non reprise officielle des compétitions, le District et ses Commissions concernées réfléchissent à des matches (sous forme de tournois ou de critériums ?) pour la fin de saison. Cette hypothèse ne pourra se faire qu'avec l'accord des autorités gouvernementales et suivant les conclusions et propositions du groupe de travail. Ces animations auraient le mérite de faire revenir tous les acteurs du Football sur les terrains (joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, public...).

Patricia BEAURENAUD déclare qu'une compétition pourrait être mise en place pour chaque niveau senior en vue de permettre à chaque équipe de jouer un nombre intéressant de matches (par exemple formule coupe avec groupes comme Ligue des Champions)

Les engagements se feraient sur la base du volontariat et seraient gratuits. Les compétitions seront dotées.

Un règlement spécifique sera nécessaire pour, par exemple, pouvoir éventuellement inscrire plus de joueurs sur la feuille de matches pour augmenter le nombre de remplacements, pour la partie disciplinaire, ...

Des discussions seront engagées avec la CDA pour déterminer les modalités de participation des arbitres à ces compétitions.

Concernant les championnats jeunes, Alain BUCHETON indique qu'au vu de la situation sanitaire actuelle, il paraît difficile de reprendre une activité sportive jusqu'à la fin de la saison et qu'il serait plus judicieux de laisser les clubs organiser des manifestations leur permettant ainsi de combler leurs déficits financiers.

Après de nombreux échanges, la Présidente propose d'adresser un questionnaire aux clubs afin de connaître leur sentiment quant à l'organisation d'une éventuelle animation de fin de saison, proposition approuvée à l'unanimité. Patricia BEAURENAUD et Bernard MAY élaboreront un questionnaire pour les seniors et Alain BUCHETON pour les jeunes.

6.2. Activités des Conseillers Techniques dans les clubs

Nicolas TREPKA établit un bref compte-rendu de ces actions organisées dans les clubs :

Mars 21 :

Opération Golf Foot dans les clubs : AFGP 58, ASA Vauzelles, Ent. Entrains Alligny Donzy St Amand, FC Nevers 58

Visite Label : FC Château Chinon Arleuf 10/03

Avril 21 :

Opération Golf Foot dans les clubs : Clamecy et contact autres clubs

Visite Label : SNID 28/04

Formations : J2 module U13 10/04 et U18 24/04 en visioconférence

Mai 21

Opération Golf Foot : contacter les clubs et visite Pierre Etienne DEMILLIER à recalcr

Visite Label : JS Marzy 05/05 et FC Nevers 58 19/05

Formations : J2 module U15 22/05 en visioconférence

La Présidente insiste sur le fait qu'il est important pour les techniciens d'être présents et d'accompagner les clubs jusqu'à la fin de la saison.

Anthony ARCHAMBAULT présente une vidéo qu'il a élaboré pour la promotion de la Section Sportive Scolaire du Collège des Courlis. Il indique également qu'il a effectué des activités techniques et des animations de séances les mercredis au sein de plusieurs clubs.

Sébastien LEMERCIER déclare qu'un important travail a été réalisé pour développer la section sportive du Collège des Courlis. Par ailleurs, 8 sections sportives/classes à horaires aménagés ont été visitées (sur 10). Il établit un rapide point sur les actions futsal régionales et également sur le rassemblement féminin NYCO où plusieurs jeunes nivernais(es) ont eu la chance de participer.

Assistants techniques :

La Présidente indique qu'une réflexion a été menée sur le recrutement d'apprentis assistants techniques pour la prochaine saison et qu'une fiche de poste est en cours d'élaboration.

6.3. Visioconférences avec les clubs

La Présidente annonce que des réunions en visioconférence avec tous les clubs par niveau seront programmées très prochainement pour échanger et effectuer divers sondages afin de recueillir l'opinion des clubs sur leur situation financière, la mise en place de leurs entraînements jeunes/seniors, leur avenir 2021/2022...

7. QUESTIONS DIVERSES

↳ Françoise VALLET

AG électorale du CDOS du 24 avril 2021

La Présidente Françoise VALLET ayant été sollicitée et reçue par le Président, M. ROUSSAT, le mardi 23 mars, au titre des fédérations olympiques, le Comité de Direction du District valide à l'unanimité sa candidature pour intégrer le prochain Comité de Direction du CDOS 58.

Equipementier 2021/2025

Deux hypothèses sont évoquées :

- le lancement d'un avis de marché pour la période juillet 2021 – juin 2025,
- la reconduction pour 1 an de la convention actuelle avec Sport Comm.

Ces deux sujets seront abordés lors du prochain Bureau pour une validation au Comité de Direction du 4 mai.

↳ **Guy LAVALETTE** indique qu'il a participé à la dernière réunion FFA de la saison le 4 mars dernier : pour la Nièvre, 2 dossiers ont été présentés COULANGES sécurisation (4.300€) et URZY éclairage (5.000€).

↳ **Alain BUCHETON** déclare qu'il sera important pour la prochaine saison d'accompagner les clubs dès le début du mois d'août au vu des circonstances actuelles afin de remobiliser les joueurs le plus tôt possible.

↳ **Patricia BEAURENAUD**

- Indique que l'ANS a mis en place des Conférences Régionales du Sport et qu'elle a participé à la première réunion relative à l'élection du Président et des 3 Vice-Présidents et à l'élaboration du Règlement Intérieur de ces conférences.
- Rappelle l'annulation du Festival U13.

↳ **Laurent BERNARD** souligne et remercie les techniciens pour l'important travail réalisé sur les sections sportives.

↳ **Nicolas TREPKA** présente, à l'aide d'un diaporama, le visuel de l'application « PEF » élaboré par le stagiaire étudiant en informatique qui a débuté son travail le 8 mars dernier.

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants et espère qu'il sera possible d'organiser le prochain Comité de Direction prévu en mai, en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h00.

La Présidente du District : Françoise VALLET



Les Secrétaires de séance : Alain ALDAX et Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.